

1. *Débitrice:* **Oecosynt SA (Oecosynt AG)**, Z.I. La Pussaz,  
**1510 Moudon**

2. *Remarques:* récupération et valorisation de déchets de  
quelque nature qu'ils soient, notamment de pneus  
L'état de collocation est déposé à l'Office des faillites de  
Moudon-Oron où il peut être consulté.

Les actions en contestation de l'état de collocation doivent  
être introduites d'ici au 22 septembre 2005, sinon il sera  
considéré comme accepté.

Dans le même délai, les créanciers peuvent demander la  
cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet des re-  
vendications de propriété admises par l'administration de la  
faillite (art. 47 OAOF).

Office des faillites de Moudon-Oron  
1510 Moudon

(02997856)